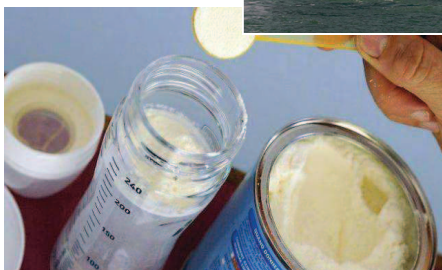
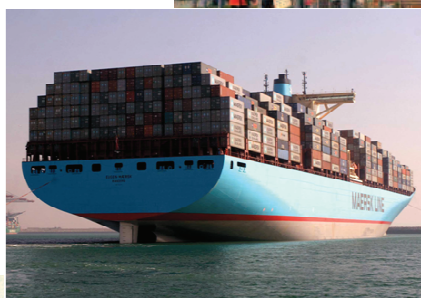




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Chine



Accès au
marché
chinois

*Produits agricoles
et agroalimentaires*

Rencontres FranceAgriMer – SIA 2017, le 27 février 2017



Les institutions chinoises

IVDC

MoA

CFDA

CNCA

AQSIQ

CIQA

CFSA

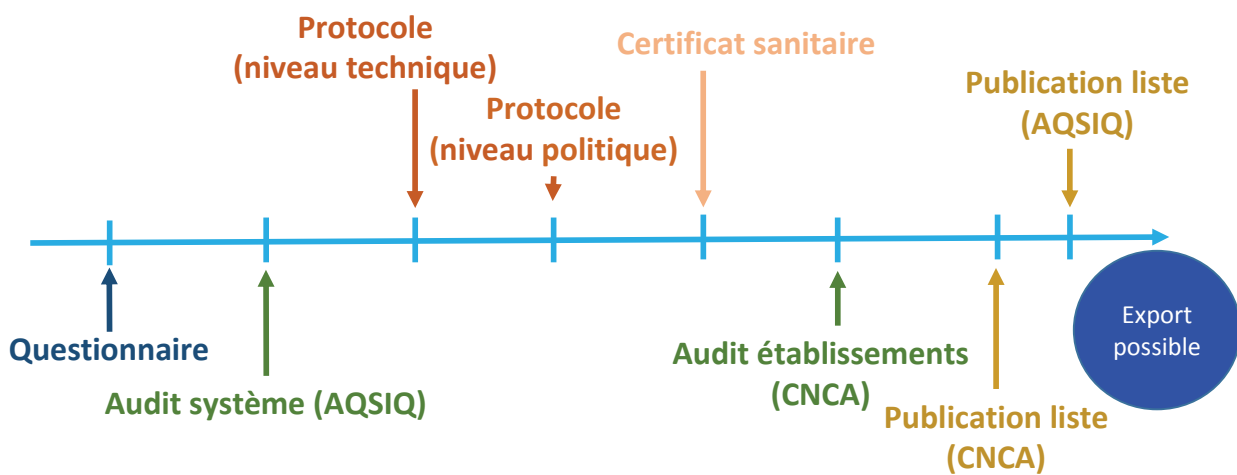
NHFPC

MofCOM

SAIC



Les procédures



Gradient variable selon la sensibilité du produit

Délai total 2 >> 4 ans



Le constat

Une tendance au protectionnisme

- **Difficulté de restructuration des filières animales**
- **Manque de compétitivité**
- **Quantités importées accrues d'année en année**
- **Volonté de regagner la confiance du consommateur chinois**



Le constat

Viscosité administrative croissante

- Extension des catégories d'établissement soumises à enregistrement / agrément (huître aujourd'hui, vins demain ...)
- Mise à jour des listes d'établissements agréés : de loin en loin
- Extension du principe de la « liste positive » : autorisation pour les seuls produits listés (aliments à base de fruits & légumes, poissons, viandes & produits laitiers, aliments pour animaux...)
- Extension du principe de la « licence d'importation » : orge
- Lexique pour les vins (référence en janvier 2018)



Le constat

Blocage de produits stratégiques

- Porc : blocage car certificats sanitaires avec *Marianne* en couleur
- Lait infantile : sanction pour taux en *vitamine A* inférieur à la norme (suspension d'exportation)
- Lait liquide (Allemagne) : pas de mise à jour de la liste des établissements (France : dans une moindre mesure)
- Crabe : contrôle du taux en *cadmium* un lot sur 2
- Vins : refoulement malgré les résultats favorables avant expédition (*extrait sec total*)



Le constat

Maintien des embargos

Bœuf (ESB) :

- Mission en mai en France / attente du rapport
- Difficultés : cas d'ESB en mars 2016

Volailles & produits issus de volailles (influenza aviaire) :

- France : toujours considérée comme non indemne
- Ouverture en 2018 ?



Food safety Law

Un durcissement des règles

Lait infantile :

- **Limitation du nombre de formules : enregistrement de 3 marques aux 3 âges de l'enfant (9 formules au total)**
- **Conditions d'enregistrement exorbitantes**

Vins & Spiritueux :

- **Possibilité d'obligation de certification (1^{er} nov. 2017)**



Quelle stratégie ?

En France



- Porter à haut-niveau les dossiers stratégiques
- Veiller à maintenir le niveau de conformité / règles chinoises :
 - ✓ Pré-notification & certification
 - ✓ Supervision des établissements
 - ✓ Rôle des professionnels
 - « Chinese School » (pour administration & opérateurs)
 - Modèle belge (pour viandes) ?
- Mise en place d'un observatoire des NC relevées par les CIQs
 - ✓ Blocages et NC sans blocage
 - Suivi des tendances (renforcement de contrôle)
 - Prévenir les blocages massifs
 - Rôle d'Exp@don 2 ?



Quelle stratégie ?

Avec
l'Union européenne



- Porter à haut-niveau les dossiers stratégiques, en lien avec les Ministres de l'Agriculture
- Faire valoir la réciprocité si flux de part et d'autre (ex. : miel)
- Soutien aux EM qui sont en procédure d'ouverture de marché
- Recherche de soutien parmi les Etats non-UE (USA, AUS, NZ, BR, AR...)
- Recherche du soutien de l'OIE pour travailler à la régionalisation
- Accroître la coopération technique dans certains domaines
- Meilleure coordination de la veille réglementaire, mutualisation des normes & traduction (base de données UE)
- Echanges au sein des fédérations européennes et avec la Commission



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Chine

Merci de votre attention